



HAL
open science

ACTE - Arts, créations, théories, esthétiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. ACTE - Arts, créations, théories, esthétiques. 2018, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02031722

HAL Id: hceres-02031722

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031722v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉVALUATION DE L'UNITÉ :
Arts, Créations, Théories, Esthétiques
ACTE

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Centre National de la Recherche Scientifique -
CNRS

—
CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Catherine Chomarat-Ruiz,
Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

| | |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Nom de l'unité : | Arts, Créations, Théories, Esthétiques |
| Acronyme de l'unité : | ACTE |
| Label demandé : | UMR |
| Type de demande : | Renouvellement à l'identique |
| N° actuel : | 8218 |
| Nom du directeur (2017-2018) : | M. Richard CONTE |
| Nom du porteur de projet (2019-2023) : | M. Richard CONTE |
| Nombre d'équipes : | 8 |

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : M^{me} Catherine CHOMARAT-RUIZ, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis

Experts :

- M. Éric BONNET, Université de Paris 8
- M^{me} Christine ESCLAPEZ, Université Aix-Marseille
- M. Daniel PAYOT, Université de Strasbourg (représentant du CNU)
- M^{me} Isabelle SAINT-MARTIN, École Pratique des Hautes Études, Paris (représentante du CNRS)

Conseillère scientifique représentante du Hcéres

M. Fabienne BRUGERE

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre BONIN, Université de Paris 1- Panthéon Sorbonne

M. Philippe CAVELIER, CNRS

M^{me} Marie GAILLE, CNRS

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Créée en 2012, l'UMR ACTE – Arts, Créations, Théories, Esthétiques – se consacre à l'étude de la création. Elle s'est structurée à partir du l'IESA (Institut d'Esthétique et Sciences de l'Art), du LETA (Laboratoire d'Esthétique et Théorie des Arts) et du CERAP (Centre d'Études et de Recherches en Arts Plastiques). Plutôt récente, cette UMR s'inscrit cependant dans une histoire qui, débutant avec l'Institut d'Esthétique et des Sciences de l'Art mis en œuvre de 1950 à 1960 par Étienne Souriau, a évolué, d'un point de vue institutionnel et scientifique, sous la direction de M. René PASSERON à partir de 1975, de M. Bernard TEYSSÈDRE de 1989 à 1992, puis, pendant 20 ans, sous l'égide de M. Costin MIEREANU.

L'UMR ACTE se situe dans les locaux du Centre Saint Charles de l'Université de Paris 1- Panthéon Sorbonne, au 47 rue bergers, dans le 15^{ème} arrondissement.

DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Richard CONTE est directeur de l'UMR ACTE (jusqu'au 1er septembre 2019) ; M. Bernard DARRAS est directeur exécutif.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS5 Langues, Textes, Arts et Cultures ; SHS-5 3 Arts

DOMAINE D'ACTIVITÉ

L'UMR Acte a pour thématique générale de recherche la création. De façon plus précise, les 8 équipes et les 7 programmes transversaux qui la composent traitent de la création artistique, de la réception et de la diffusion des œuvres – quelle que soit leur nature – qu'elles éclairent d'un point de vue conceptuel et théorique. Cette UMR n'entend pas simplement penser les œuvres, mais les instaurer, puis les théoriser en les articulant avec la poïétique, l'esthétique, la sémiotique, l'histoire de l'art et les études culturelles (p. 9).

En vue du nouveau contrat (2019-2024), l'UMR Acte souhaite abandonner cette architecture en équipes, programmes et disciplines scientifiques pour un « dispositif multi-thèmes » comprenant : « Arts-Sciences-Sociétés », « Conditions des images, régimes du sensible », « Plasticités : espaces, corps, temporalités », « Poétique des objets et culture technique », « Théories critiques de l'art et des cultures contemporaines ».

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

| Composition de l'unité | Nombre au 30/06/2017 | Nombre au 01/01/2019 |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Personnels permanents en activité | | |
| Professeurs et assimilés | 17 | 19 |
| Maîtres de conférences et assimilés | 33 | 36 |
| Directeurs de recherche et assimilés | 0 | 0 |
| Chargés de recherche et assimilés | 1 | 1 |
| Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.) | 1 | 0 |
| Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur | 6 | 7 |
| ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC | 3 | 3 |
| TOTAL personnels permanents en activité | 61 | 66 |
| Personnels non-titulaires, émérites et autres | | |
| Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres | 13 | |
| Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres | 2 | |
| Autres personnels non titulaires (appui à la recherche) | 1 | |
| Doctorants | 222 | |
| TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres | 238 | |
| TOTAL unité | 299 | |

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'ambition de l'UMR ACTE – dont l'acronyme signifie " Arts, Créations, Théories, Esthétiques" – est de traiter de tous les aspects des œuvres d'art depuis leur création jusqu'à leur impact et leur diffusion. Le nombre, la qualité, la diversité scientifique des publications montrent que cet Institut a été à la hauteur de cette visée.

Cette réussite est d'autant plus patente que l'équipe des 57 permanents – chercheurs et, surtout enseignants-chercheurs – enrichie par les chercheurs associés et les 222 doctorants, n'a jamais cessé, en dehors de ces publications, de répondre à des appels d'offre (dont des ANR), de nouer des partenariats en France et à l'International. Cette vigilance scientifique, qui apporte des moyens financiers notables, et cette attractivité s'expliquent par le fait que l'UMR, dans la création et dans l'analyse des œuvres d'art, est toujours demeurée en relation avec d'autres domaines scientifiques de pointe (biologie, physique), des champs techniques innovants (notamment dans les arts numériques ou en rapport avec les nouvelles technologies).

Ceci a permis et lui permet de rester attentive au présent de l'art en lien avec les grandes problématiques sociétales (l'urgence environnementale, par exemple). Forte de ce bilan scientifique très positif, l'UMR doit travailler l'attractivité qu'elle pourrait exercer à l'égard des chercheurs du CNRS afin de compenser les départs en retraite..

Les points améliorables tiennent, pour l'essentiel, à des questions de communication et de gouvernance. Le comité d'experts pense qu'il faudra encourager les doctorants à créer des outils de communication qui, distincts de ceux de l'École doctorale, leur soient propres, pour mieux diffuser les informations internes à l'UMR (appels à projets, à publication, à participation dans des colloques, etc...)

En interne, on veillera au respect de la parité dans l'attribution des postes et des fonctions de direction, conformément à l'engagement pris dans le rapport d'auto-évaluation. Il faudra aussi que le passage d'une structuration en équipes à une structuration en thématiques s'opère de façon souple, peut-être progressive, afin d'être encore plus fédérative autour du projet scientifique qu'elle ne l'est fin 2017. Enfin, la gestion des personnels administratifs qui, issus de Paris 1 - Panthéon Sorbonne et du CNRS n'ont pas toujours les mêmes modes de fonctionnement, devra rester aussi soucieuse d'équité entre tous les personnels que bienveillante à l'égard de chacun.

En conclusion, le comité d'experts a rencontré une UMR qui, même si elle a encore à progresser et même si elle amorce un passage complexe de sa jeune histoire, dispose d'un indéniable atout, à savoir des membres passionnés, tout autant engagés dans leur enseignement (ce qui explique l'attractivité scientifique exercée sur leurs étudiants de master, futurs doctorants et leurs collègues d'autres institutions) que dans leur recherche (ce dont témoignent des résultats scientifiques de très grande qualité).

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

